# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 17 mars 2016 2.9

### FINANCES

**EQUIPEMENT INFORMATIQUE**

DEMANDE DE SUBVENTION

AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

Nathalie TISSIER, adjointe, déléguée à la vie scolaire et à la citoyenneté, expose à l'assemblée :

**"**La commune de Riorges envisage des investissements en matière d'informatique pour moderniser son fonctionnement, les relations avec les associations et l'équipement des écoles.

**Montant des investissements concernés**

* le renouvellement du parc (matériels et licences) pour environ 27 000 € ;
* les nouvelles dotations scolaires (vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, etc.), pour environ 15 000 € ;
* le projet de progiciel "Associations et Manifestations", pour environ 20 000 €.

soit un montant total de **62 000 € TTC**.

**Descriptif**

Le renouvellement du parc informatique concerne des matériels bureautiques (des PC, des portables, des imprimantes, des tablettes), et des licences (logiciels Microsoft et Adobe).

Les dotations scolaires concernent des vidéoprojecteurs interactifs, des PC portables et de bureau, permettant d'améliorer les conditions d'enseignement.

Le projet de progiciel "associations et manifestations" a pour ambition de couvrir les besoins de la direction Animation de la cité en matière de planification et de facturation de l’utilisation des ressources municipales, de gestion des subventions aux associations et de modernisation de la communication avec le monde associatif. Le site internet avec authentification, réservé aux associations locales, leur permettra de consulter les disponibilités des ressources municipales, d’effectuer des pré-réservations et d’échanger des informations et des documents avec les services municipaux.

La programmation des travaux est envisagée courant 2016.

Le projet pourrait bénéficier d'une aide financière au titre de la réserve parlementaire de Jean-Claude FRECON, sénateur de la Loire.**"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve le dossier de demande d’aide financière relatif au projet d'équipement informatique ;
2. sollicite pour ce dossier, une subvention au titre de la réserve parlementaire de Jean-Claude FRECON, sénateur de la Loire, d'un montant aussi élevé que possible.